

CONGRES DE L'ABF

Samedi 11 juin 2016 à Clermont-Ferrand

Conférence : “Les sujets qui fâchent” : Bibliothèques et politique

Contribution de la FNCC

La bibliothèque : du lieu de culture à l'espace de la vie démocratique ?

La bibliothèque comme outil politique, comme espace de vie démocratique reste encore à inventer, même si des expérimentations de plus en plus nombreuses vont dans cette direction. Quelques réflexions.

L'espace de la parole. Aux côtés des écoles de musique, des musées... la bibliothèque apparaît comme l'un des équipements culturels financés par les collectivités. C'est-à-dire comme l'un des services dont doivent bénéficier les habitants : un outil du service public de la culture. Donc un service culturel qui, en période de difficultés budgétaires, court le risque de voir stagner, voire voir diminuer, ses crédits.

C'est juste, mais insuffisant, car les bibliothèques constituent l'outil dont le maillage territorial est le plus fin et au plus près des personnes (au contraire des conservatoires) et le système des BDP est unique, avec son imbrication de professionnels et de bénévoles. C'est insuffisant encore parce que, par sa fonction même de lieu de la parole et du savoir, ce n'est pas seulement du service public de la culture (au sens traditionnel des “arts et de la culture”) que la bibliothèque est l'outil. Elle est surtout l'outil du vecteur premier de la vie démocratique : la parole (pas seulement l'écrit), l'échange (pas seulement la connaissance). Et celui de l'égalité, par son maillage et sa proximité.

La bibliothèque peut devenir l'un des outils de la vie politique, le lieu de la démocratie participative, l'espace du partage de l'intérêt général, l'un des maillons manquants de la relation entre le politique et le peuple.

La transversalité des enjeux culturels témoigne que la culture est au cœur de toute action politique, son sens même : le partage, la reconnaissance mutuelle, la transmission et la confrontation des valeurs de la vie commune. Cette transversalité entre culture et politique doit avoir son lieu, un endroit où s'incarner, un espace où la parole citoyenne et le débat puissent se déployer.

Quel autre lieu que la bibliothèque peut le mieux remplir cette fonction (qui par ailleurs s'impose peu à peu à l'ensemble des équipements culturels) ?

Alors, s'il y avait "fâcherie" entre la bibliothèque et les responsables politiques, il en adviendrait une diminution de la capacité d'action même du politique, car il se priverait d'un de ses outils importants.

On a longtemps tenu la culture à la lisière de la mission du politique en en faisant l'un des secteurs parmi d'autres de l'action publique dans lequel on pourrait, plus ou moins, s'engager ou se désengager. Ne revient-il pas à la bibliothèque de manifester que la parole – la fonction symbolique par excellence – est l'outil premier du politique ? Les droits culturels de la personne sont des droits politiques.

Bien des éléments du contexte actuel plaident en ce sens.

L'appel de la démocratie participative. Tout d'abord, la défiance croissante vis-à-vis des représentants politiques à laquelle seul échappe le pouvoir municipal, plébiscitant ainsi l'action de proximité qu'incarne précisément le réseau des bibliothèques en ce qu'il est le plus dense des réseaux d'équipements culturels, tant en nombre qu'en profondeur territoriale.

La bibliothèque est l'un des outils de base des municipalités. De ce point de vue, on peut souligner la pertinence de la très vive dénonciation par l'Inspecteur général des bibliothèques Jean-Luc Gautier-Gentès de l'inégalité territoriale de l'accès à une bibliothèque (55% des communes n'ont pas de bibliothèque digne de ce nom) : si la bibliothèque assumait plus encore sa fonction de lieu de la démocratie participative, sera-t-il acceptable que tant de communes ou d'intercommunalités en soient privées ? Son absence relèvera alors d'un déni de démocratie. Cette hypothèse, même si elle demeure de l'ordre de l'utopie, suffit à souligner la potentialité démocratique du réseau des bibliothèques.

Des identités territoriales à réinventer. Autre élément de contexte plaidant en faveur d'une mission politique des bibliothèques : le bouleversement du fonctionnement de la démocratie territoriale issu des lois Maptam et NOTRe. C'est en effet à une profonde reconfiguration des territoires que le politique est confronté, tout particulièrement avec l'agrandissement des intercommunalités et le nombre croissant de "communes nouvelles". Les identités territoriales de proximité sont à réinventer, à repartager. Certaines réalités artistiques et culturelles peuvent y contribuer, notamment l'itinérance des cirques et des arts de la rue. Mais le rôle des bibliothèques s'avèrera prépondérant, car il peut se déployer de manière pérenne et quotidienne.

Par ailleurs, le dynamisme de la vie collective se traduit par celui de la vie associative. La "société civile" est de plus en plus inventive, active, ce qui fait des associations des acteurs incontournables de la démocratie participative. Là

aussi le lieu-bibliothèque peut jouer une fonction essentielle d'accueil et d'échange.

La perspective de la bibliothèque en tant qu'espace de vie démocratique appelle une réflexion ouverte et prolongée. Deux pistes peuvent peut-être être d'ores et déjà soulevées.

Côté politique, ne faudrait-il pas réinterroger le lien, le dialogue des élus avec "leur" bibliothèque ? S'il est vrai que celle-ci peut constituer l'un des outils de leur action publique, c'est toute une redéfinition de la relation entre le projet politique et celui de la bibliothèque qui pourrait être engagée, selon une réflexion commune qui établirait ses nouvelles missions et, sans doute, ses moyens humains et financiers.

Côté professionnel, le métier même de bibliothécaire en serait modifié. Les professionnels ont déjà largement repensé leurs missions et leurs espaces, leurs modalités d'accueil et notamment un déploiement différent de leurs horaires d'ouverture. Mais ouvrir davantage pour quoi ? Chacun sent la nécessité de repenser la disponibilité des bibliothèques, de la mettre davantage en phase avec les rythmes de la vie réelle. Mais pour y faire quoi ? Les missions sociales (celles de la bibliothèque dite "3^e lieu") et la mission de démocratie (que la FNCC a qualifiée de bibliothèque "4^e lieu") donnent le sens de la réflexion sur l'accroissement des horaires d'ouverture.

Au-delà de cette question, les nouvelles missions que pourront assumer les bibliothèques impliquent une modification décisive (déjà en cours) du métier – et donc de la formation – des bibliothécaires et de leur rapport avec la population. Si l'option du "4^e lieu" (que la sénatrice Sylvie Robert appelle "agorathèque") était retenue et mise en œuvre, la réflexion qui s'imposerait ne devrait-elle pas être menée conjointement par les professionnels et les élus ?

Enfin, même s'il s'agit de démocratie locale, l'affirmation d'une mission politique pour la bibliothèque contribuerait à la vitalité démocratique nationale, à la confrontation nécessaire pour faire vivre une république qui se nourrit du pluralisme des regards, où tous les savoirs, toutes les sensibilités sont convoquées dans une volonté de partage et de résistance tolérante contre quelque forme de mainmise dirigiste que ce soit. Car, de manière générale, il y a sans doute besoin d'un espace de débat intermédiaire entre les représentants politiques et la source de la légitimité politique que sont les personnes, le peuple. De ce point de vue national, l'engagement de l'Etat (*via* notamment le maintien de la DGD) s'avère nécessaire.

*

La bibliothèque est gratuite. Il y en a - ou il devrait y en avoir - partout. Les modalités d'usage des bibliothèques ont changé, ajoutant aux inscrits les

“fréquentants”. Au-delà d’un lieu, la bibliothèque, c’est aussi un “corps” de professionnels très compétents qui ont l’expérience du travail en réseau au service de l’intérêt général.

Le réseau des bibliothèques est un réseau profondément démocratique qui est encore à la recherche de sa mission démocratique. Ne faut-il pas s’en saisir pour le faire contribuer à l’engagement humaniste dans l’esprit de l’Unesco qui lie indissolublement la culture et le projet politique du développement humain. Cet équipement, dont certains pensaient qu’il deviendrait obsolète à l’ère du numérique, s’impose au contraire comme un lieu de la rencontre réelle face à une dématérialisation croissante des rapports humains et un lieu d’échange face à une société de plus en plus individualisée, voire communautarisée (version plurielle de l’individualisme).

Dans ces conditions, la “fâcherie” budgétaire ne doit-elle pas être dépassée pour mettre directement les bibliothèques au service de la vie démocratique ? La toute récente annonce de la diminution de la contribution des collectivités à l’économie de la dépense publique se devra d’avoir ici ses conséquences positives.

Pour la FNCC
Le président, **Florian Salazar-Martin**
Vendredi 10 juin 2016